

Étude sur l'application de la loi du 4 août 1994 dans les services de l'État dans le département du Cher

Le 15 mars 2007, Jean-Pierre ROUARD, Gérard FOULEDEAU et Alain ROBLET ont rencontré M. Claude KUPFER, préfet du Cher.

Après présentation de l'association par le président Alain ROBLET, il a été convenu :

- Que l'association établirait un état des lieux de l'application de la loi du 4 août 1994 dans les 15 administrations de l'État placées sous l'autorité du préfet ;
- Que l'enquête sous forme de questionnaire serait conduite dans le courant de l'année 2007 ;
- Que les résultats seraient communiqués au préfet.

L'enquête a été lancée le 22 octobre 2007.

Les résultats ont été adressés au préfet le 18 janvier 2008.

